

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Considérations sur le « faux » en littérature

Yzabelle Martineau, *Le faux littéraire. Plagiat littéraire, intertextualité et dialogisme*, Québec, Nota bene, coll. « Essais critiques », 2002, 286 p., 24,95 \$.

Michel Gaulin

Numéro 111, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/37799ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaulin, M. (2003). Considérations sur le « faux » en littérature / Yzabelle Martineau, *Le faux littéraire. Plagiat littéraire, intertextualité et dialogisme*, Québec, Nota bene, coll. « Essais critiques », 2002, 286 p., 24,95 \$. *Lettres québécoises*, (111), 43–43.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Considérations sur le « faux » en littérature

*Un ouvrage qui montre que la notion de « plagiat » est un phénomène beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.*

É T U D E S L I T T É R A I R E S

MICHEL GAULIN

DANS LA SOCIÉTÉ AU SEIN DE LAQUELLE NOUS VIVONS, le plagiat, pourvu qu'il soit découvert, est l'objet d'une forte réprobation morale, à laquelle peuvent se greffer recours d'ordre juridique et autres mesures punitives. Mais il n'en a pas toujours été ainsi dans les sociétés plus anciennes, celle de l'âge classique, par exemple, où l'« imitation » pouvait constituer la pierre de touche d'une œuvre réussie. Dans notre monde à nous, par ailleurs, l'évolution fulgurante des techniques de communication, au cours du dernier quart de siècle, est venue bouleverser, une fois de plus, les notions traditionnelles que l'on pouvait se faire du délit que représente le détournement de toute forme de propriété intellectuelle, quelle qu'elle soit. Ce sont toutes ces questions qui se profilent à l'arrière-plan de l'ouvrage qu'Yzabelle Martineau consacre à la question du « faux » dans le domaine littéraire.

## FORMES DIVERSES DU « FAUX »

Conçue dans une perspective principalement historique, l'étude de Martineau tente de retracer l'évolution de la notion de plagiat à travers les siècles, spécialement entre le XVIII<sup>e</sup> et la fin du XX<sup>e</sup>. Elle s'intéresse tout à la fois à des cas d'auteurs accusés — à tort ou à raison — de plagiat, aux questions de Droit qui en sont progressivement venues à régir le domaine de la propriété intellectuelle, de même qu'aux épineux problèmes engendrés, depuis quelques années, par une nouvelle sensibilité à des comportements soupçonnés d'intention frauduleuse dans le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Courant comme en filigrane au long de cette rétrospective, se pose aussi, à l'inverse, la question du droit du public d'accéder au savoir, sans l'intervention intempestive d'un quelconque droit de propriété qui entraverait la libre circulation des idées.

Mais quand le « plagiat » est-il vraiment plagiat? C'est là, en réalité, toute la question que pose le livre de Martineau. Car la leçon qui paraît se dégager de cette étude, c'est que, dans le domaine littéraire tout au moins, ce ne sont pas tant les idées elles-mêmes — et leur libre circulation — qui font problème, que la façon dont elles sont utilisées et mises en forme. Même dans le contexte du principe de l'« imitation » cher aux Anciens, ce que l'on rechercherait d'abord et avant tout chez un auteur, l'aune à laquelle il doit être mesuré, ce serait la part d'originalité et d'inventivité que l'on retrouverait dans son œuvre. Même si, par exemple, l'intertextualité dont on parle beaucoup depuis quelques années constitue bien un « emprunt » (plus ou moins bien déguisé selon le cas) à un autre auteur, elle peut, d'un certain point de vue, être considérée comme une preuve de créativité de la part de l'« emprunteur » et conférer même parfois une nouvelle dimension à l'œuvre à laquelle ce dernier a emprunté.



Yzabelle Martineau se penche sur un certain nombre de cas d'espèce, au premier rang desquels celui de Corneille dans *Le Cid*. On sait comment certains esprits chagrins de son temps reprochèrent au grand dramaturge d'avoir trop ouvertement fait son miel non seulement du thème, mais de plusieurs vers de l'écrivain espagnol Guilhem de Castro. Martineau montre que le thème n'avait rien de neuf dans l'utilisation qu'en avait faite Castro lui-même, puisqu'il remontait à de vieilles légendes du Moyen Âge espagnol, puis elle disculpe le Français de l'accusation de plagiat, au motif que d'un sujet « emprunté » ailleurs, il avait en réalité élaboré une œuvre véritablement « nouvelle », qui répondait parfaitement aux goûts et aux attitudes d'esprit du public français de l'époque. On a eu beau, par ailleurs, accuser Diderot de plagiat massif relativement à l'*Encyclopédie*, il n'en reste pas moins qu'il a réalisé là une œuvre magistrale, un monument qui a traversé l'épreuve des siècles. Quant à Stendhal qui, lui, aurait souvent « copi[é] plus subrepticement mais non moins effrontément » que bien d'autres (p. 167), il aurait certes laissé une œuvre placée « sous le signe de la dissimulation et surtout de l'assimilation », mais dont le caractère de « plagiat » ne serait « en fait qu'un symptôme accidentel, le procès de l'écriture [y] étant fort complexe » (p. 169), et donnant ainsi la mesure de son originalité.

## EXÉCUTION PROBLÉMATIQUE

Malgré l'effort louable fourni par Yzabelle Martineau pour traiter avec autorité cette question aux multiples ramifications, force est bien de constater que ce livre, dans son exécution, laisse beaucoup à désirer. On voit encore trop clairement ici les marques de la thèse de doctorat que cette étude a dû être à une étape encore récente. Martineau donne trop fréquemment l'impression de se perdre dans les « sables mouvants » de son vaste sujet, pour reprendre l'expression qu'elle utilise elle-même dans un autre contexte (p. 138), et la documentation sur laquelle elle s'appuie est très majoritairement de seconde main — l'ouvrage abonde en longues citations puisées chez un nombre impressionnant de chercheurs, citations qui sont souvent en langue anglaise, alors que d'autres sont traduites de cette langue en français sans que l'on comprenne très bien les principes qui ont guidé l'auteur en cette matière. Enfin, la qualité de la langue laisse elle aussi à désirer : les impropriétés de termes et de registres, les accords fautifs, les fautes de langue caractérisées et les maladresses de style nuisent à la qualité de l'ensemble qui, tout compte fait, cadre mal avec les critères de sélection présumés exigeants d'une collection savante, renommée jusqu'ici pour sa belle tenue.